



SPIRAEA DOUGLASII

Nom commun : Spirée de Douglas

Catégorie : FLORE

Famille : *Rosaceae*

Milieu : Berges de cours d'eau et d'étangs, fossés

Origine géographique : Amérique du Nord

Nom Anglais : Steeple-bush

Auteur : Hook., 1832

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

Pas de modalité de gestion connue actuellement.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Échappée de jardins, la Spirée de Douglas est signalée en Auvergne, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Bretagne et en Normandie (Fried, 2012).

Les Spirées peuvent drageonner abondamment et former des massifs denses sur de vastes surfaces, réduisant ainsi localement la richesse floristique. Leur préférence pour les milieux humides constitue un risque pour des habitats remarquables (tourbières, aulnaies alluviales, etc.) (Fried, 2012).

Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

Contributions :

Date de rédaction : 31/05/2016, version 1

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Tela Botanica](#)
[INPN](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#) Espèce non réglementée.

CITATION

GT IBMA. 2016. *Spiraea douglasii*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

